



VILLE DE
RICHMOND

COMMUNIQUÉ
Diffusion immédiate

Adoption du budget 2010 **Aucune hausse de taxe foncière à Richmond pour 2010**

Richmond, le 21 décembre 2009 – Le conseil municipal de Richmond a adopté ce soir un budget qui reflète la capacité de payer de ses citoyens et qui tient compte du contexte économique actuel. Un budget équilibré prévoyant des revenus et des dépenses de 4 406 723 \$.

Le taux de la taxe foncière demeurera stable en 2010 à 0.9374 \$ du 100 \$ d'évaluation. Cela signifie que le propriétaire d'une résidence unifamiliale évaluée à 100 000 \$ verra son compte de taxes passer de 1 800 \$ à 1 859 \$. Cette augmentation de 3.3 % est principalement due à une croissance des coûts pour la cueillette des ordures ménagères, de la sécurité civile ainsi que pour divers règlements d'emprunt. La hausse pour la sécurité civile est principalement attribuable aux exigences du schéma de couverture de risque qui oblige l'achat de certains équipements de lutte contre les incendies et la formation continue des pompiers.

Il ne fait aucun doute pour le maire de Richmond, Marc-André Martel, que « nous avons constitué le budget avec les ressources financières disponibles et la capacité de payer de nos contribuables. Ce respect de nos concitoyens est essentiel dans le contexte économique actuel ». À cet égard, les revenus provenant de la taxe foncière générale représente 41 % du budget total de la Ville soit 1 827 659 \$, la balance des revenus provient de services rendus à d'autres municipalités, de compensations financières des gouvernements et de diverses autres sources.

Si l'on regarde certains postes budgétaires, soulignons que les frais pour l'administration générale diminuent à 502 228 \$ pour 2010 comparativement à 531 382 \$ qu'ils étaient en 2009 et, les coûts de voirie et d'enlèvement de la neige représentent un montant de 811 953 \$ en 2010.

Le plan triennal d'immobilisations 2010-2012 prévoit pour sa part des investissements totalisant 9 054 709 \$ dont 5 020 818 \$ seront investis dès 2010; l'un des principaux projets étant la réfection de la rue Principale Nord, de la rue Fair aux limites de la ville, pour un montant de 4 600 000 \$.

Soulignons en terminant que les élus municipaux de même que la direction générale sont constamment à l'affût d'opportunités afin d'améliorer la qualité de vie des résidents et ce, tant par l'aménagement d'infrastructures que par une bonification de l'offre de services.

-30-

Source : Rémi-Mario Mayette
819 826-3789, poste 227